

Projet éolien ONEE

Au minimum, 50% d'intégration!

• Les détails des exigences du cahier des charges

• La course à la réalisation de 5 parcs éoliens dans une phase décisive

LA deuxième phase du gigantesque projet éolien lancé par l'ONEE ouvre de formidables perspectives aux centaines de PME, fabricantes de composants électriques et celles qui opèrent dans les travaux de génie civil ainsi qu'à la myriade de cabinets d'études et d'ingénierie.

Le «Projet éolien» lancé par l'ONEE est la deuxième phase du programme intégré de 1000 MW portant sur la réalisation, en production privée d'électricité, du projet éolien de puissance installée de 850 MW. Il est constitué de cinq parcs: «Midelt», «Tiskrad», «Tanger II», «Jbel Lahdid» et «Boujdour».

Par sa taille, estimée à un milliard d'euros, ce marché est l'un des plus gros de ces dernières années après celui du TGV. Cinq groupements sont en compétition (voir détails en page 4). Ils devront remettre les offres techniques le 20 juin et deux mois plus tard, les propositions commerciales. Sur la partie «intégration industrielle» du cahier des charges, l'ONEE a placé la barre très haut. Le groupement qui remportera le marché devra s'engager à réaliser au minimum 50% de la valeur

ajoutée localement. Cela va des études d'ingénierie à la fabrication de composants. En plus du prix du kilowatt-heure, la stratégie d'intégration industrielle est un point crucial dans l'évaluation des offres. Extraits du cahier des charges.

L'intégration industrielle pour la partie électrique équivaut à réaliser localement toute une série de prestations et fournitures: les études d'ingénierie et les études détaillées des parcs éoliens, les travaux de préparation des sites, les travaux de génie civil, de génie mécanique, de génie électrique et de contrôle commande. Les travaux de raccordement électrique des parcs éoliens (transformateurs basse tension/moyenne tension, câblerie et autres équipements) et les travaux de montage doivent être réalisés par les entreprises installées et immatriculées au Maroc.

■ Engagements en matière d'emploi

Le cahier des charges est sur ce point très pointilleux. Chaque candidat doit

Programme éolien à l'horizon 2020

Puissance installée	2.000 MW
Production électrique	6.600 GWH
Investissement	3,5 milliards de dollars
Economie annuelle	15 millions TEP
Emission de CO2 évitée/ans	5,6 millions de tonnes

Source: Ministère de l'Energie

s'engager à créer un nombre minimum d'emplois directs avec une répartition entre la période de construction et la période d'exploitation et maintenance des parcs éoliens. Précision importante, seuls les emplois dont les fonctions sont exercées exclusivement sur le territoire marocain et dont les employés sont de nationalité marocaine seront pris en compte. Il faudra aller dans le détail en précisant les catégories d'emplois (encadrement, technicien, ouvrier) et l'effet d'entraînement pour les emplois indirects (exprimés en équivalent temps plein).

Au sens du cahier des charges, les «emplois directs» correspondent aux

emplois créés au profit de personnes de nationalité marocaine directement au Maroc.

■ Coût d'investissement direct

Le soumissionnaire explicitera en détail son engagement sur le coût d'investissement direct associé à son plan d'intégration industrielle ainsi qu'une note de décomposition de proportions dudit investissement au niveau du coût global d'investissement afférent à chacun des parcs éoliens.

Les dépenses admissibles au titre du calcul du coût d'investissement direct associé au Plan d'intégration industrielle comprennent les dépenses réalisées dans le cadre de la construction des parcs éoliens, à compter de la date de signature du contrat de mise en oeuvre de l'intégration industrielle.

Ces coûts pourront consister en des dépenses directes ou l'achat de services ou de biens manufacturiers, sous réserve que les fournisseurs de tels services ou biens seront considérés comme sous-traitants et soumis aux exigences du cahier des charges.

Sont exclues, toutes dépenses associées aux éléments, aux essais des parcs éoliens, à la mise en service des parcs éoliens, aux coûts d'entretien, d'exploitation, aux loyers, aux taxes et impôts, aux assurances et aux frais de gestion.

■ Exigences et normes relatives à l'intégration

Il sera considéré comme une acquisition en local de biens ou services, une acquisition de biens ou services auprès d'une entreprise qui remplit les conditions ci-après:

Les biens sont extraits, fabriqués, assemblés, traités ou modifiés au Maroc avec une valeur ajoutée minimale de 50% réalisée au Maroc et non seulement importés et distribués au Maroc. Pour les services, l'origine de la fourniture des prestations se fait au Maroc auprès de sociétés de droit marocain par du personnel employé au Maroc.

L'entreprise doit apporter des preuves documentaires (term-sheet, contrat «memorandum of understanding» ou autres documents, signés et qui l'engagent à l'acquisition en local de biens et services afférents aux travaux de génie électrique relatifs à chaque parc éolien du projet. □

A.S.



Le match entre dans le money time



• L'offre technique remise le 20 juin, la proposition commerciale, le 22 août

• Un marché colossal: 1 milliard d'euros, 850 MW à réaliser

• L'offre du prix du kWh et l'intégration locale seront décisives

IL y a eu les barrages dans les années 80, les télécoms, Tanger Med et les autoroutes dans les années 2000. Il y aura désormais l'éolien. Le gigantesque marché pour la réalisation en production privée d'électricité d'un réseau de 5 parcs éoliens de puissance installée de 850 mégawatts fait l'objet d'une lutte d'une intensité sans précédent entre les cinq groupements en lice: GDF Suez/Vestas, Nareva/Taqa/Enel Green Power/Siemens, Acwa Power/Gamesa Eolica/Gamea Energia, EDF Energies Nouvelles/Alstom/Mitsui et Acciona Wind Power/Acciona Energia et Al Ajjal Funds.

L'enjeu est de taille: le marché est évalué à 850 millions d'euros, «en réalité un milliard d'euros (près de 11,5 milliards de dirhams) en comptant le coût du financement et des éoliennes», corrige un expert des questions énergétiques. A Casablanca où sont basées les structures chargées du suivi de l'appel d'offres, la pression est à son comble dans les équipes car les offres techniques doivent être remises à l'ONEE le 20 juin. Les journées de travail se rallongent car chaque détail doit être minutieusement travaillé. C'est juste une première étape. Reste la phase cruciale où

il ne faut pas se loucher, l'offre commerciale à transmettre le 22 août 2014 et qui pourrait faire la différence dans le «money time». Le tarif de rachat d'électricité, en DH/kWh, proposé par chaque groupement et l'offre d'intégration industrielle seront décisifs, confie un consultant. La pondération du tarif dans le score final d'évaluation des offres est fixée à 85%!

retrouver dans le schéma de Renault est réel. Faute de capacités locales, le calendrier relatif l'intégration industrielle prévu dans la convention avec l'Etat s'est avéré inopérant.

Sur le plan technique, les cinq concurrents ont tous des arguments à faire valoir. La compétition sera âpre jusqu'au bout puisqu'il n'y a pas de favori qui se dégage

taille dans la bataille, moins visible mais tout aussi acharnée, que se livrent actuellement les grands équipementiers mondiaux sur cet appel d'offres. Le danois Vestas, allié à GDF-Suez, règne sur le marché mondial de l'équipement de l'éolien. Près d'une turbine sur cinq du parc mondial est estampillée Vestas. Siemens est partenaire du consortium piloté par le marocain Nareva. Le groupe allemand n'est plus à présenter, c'est un poids lourd dans l'énergie en général, et dans l'éolien en particulier. Les deux grands turbiniéristes espagnols sont en embuscade: Gamesa Eolica dans le groupement conduit par Acwa Power et Acciona Energia figure naturellement dans le groupement conduit par sa «sœur», Acciona Wind Power. Alstom ne pouvait ne pas se mêler à la bagarre. Le groupe français, dont le pôle «Energie» est convoité par General Electric et Siemens, est adossé au consortium piloté par EDF Energies Nouvelles.

Dans le match qui se joue entre équipementiers, plusieurs analystes estiment qu'il pourrait y avoir des rebondissements. Les spéculations portent notamment sur le cas Alstom au regard des manœuvres actuelles sur la cession de son pôle Energie. D'ici fin juin, l'on saura qui de General Electric (GE) ou de Siemens reprendra cette branche du groupe français. Deux hypothèses alimentent les discussions dans le petit monde des professionnels: si Siemens l'emporte, se poserait alors la question du maintien d'Alstom dans la course puisque Siemens



Le programme en chiffres

- Réalisation des **5 parcs éoliens** à «Midelt», «Tiskrad», «Tanger II», «Jbel Lahdid» et «Boujdour».
- **850 mégawatts** de puissance installée
- Estimation financière du marché: **1 milliard d'euros**

Les groupements en compétition

International Power (GDF-Suez)/Vestas 

Nareva Holding/Taqa/Enel Green Power/Siemens 

Acwa Power/Gamesa Eolica/Gamea Energia 

EDF Energies Nouvelles/Alstom/Mitsui 

Acciona Wind Power/Acciona Energia/Al Ajjal Funds 

Infographie L'Economiste

Mais ce qui donne du fil à retordre aujourd'hui aux soumissionnaires à ce projet est le taux d'intégration industrielle exigé par l'ONEE, fixé à 55%. C'est un niveau assez élevé, et il faudra beaucoup d'acrobatie et d'imagination pour y arriver. Reste aussi à trouver localement des entreprises capables de réaliser les travaux ou des prestations complexes qu'exige un marché d'une telle taille. Pour l'équipement, les opérateurs estiment que la partie la plus compliquée sera probablement la fabrication des pales des éoliennes (la pale reste un composant assez technologique des turbines éoliennes). Le risque de se

très nettement. Les consortiums emmenés respectivement par les chefs de file Nareva, GDF Suez, EDF et Acwa ont tous des références. Nareva a déjà construit 200 MW éoliens dans le cadre de la loi 13.09 et est partenaire de GDF Suez sur les projets de Tarfaya (300 MW, plus grand parc éolien d'Afrique en construction) et de Safi (centrale thermique). EDF a remporté

Le schéma de financement

PLUSIEURS institutions financières internationales ont manifesté leur intérêt pour le financement des 3 parcs du nord (Tanger, Essaouira, Midelt): BAD, BEI, KFW pour environ 400 millions d'euros au total. Le financement par ces bailleurs de fonds sera apporté directement par l'ONEE au consortium adjudicataire sur des termes qui restent à déterminer.

Dans leur offre, les groupements en compétition doivent indiquer le financement du budget total du projet. Sur les parcs du nord (450 MW), ils peuvent bénéficier des prêts d'organismes internationaux, mais ils devront se financer auprès de banques commerciales ou autres institutions financières internationales. Sur ce plan aussi, le match est engagé entre les grandes banques étrangères et les groupes marocains. □

l'appel d'offres de Taza (150 MW) en février 2012 et Acwa construit la centrale solaire de Noor 1 à Ouarzazate.

Pour les turbiniéristes internationaux présents aux côtés des opérateurs dans chaque groupement, l'enjeu est tout aussi important vu la taille du marché: 850 mégawatts à installer auxquels il faudra ajouter 200 autres qui concernent l'extension du parc de Koudia Al Baida et que l'ONEE peut décider à tout moment. Le jackpot est donc de 1.050 mégawatts et sera attribué en un seul lot au groupement qui l'emportera au terme de ce marathon. D'où la ba-

est déjà positionné comme le turbinier dans un autre consortium (celui conduit par EDF Energies Nouvelles). Dans l'hypothèse où ce serait GE, il se raconte que le groupe américain pourrait jeter l'éponge comme il l'avait déjà fait après la phase de préqualification en 2012. Si à ce stade il n'y a aucune certitude, la question reste ouverte, affirme un expert. □

Abashi SHAMAMBA